

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAGORCE  
SEANCE DU 30/06/2016**

**Étaient présents : M. OZIL Hervé, Mmes COLAS Liliane, CANTA Sylvie et M. MARITON Michel.  
Mmes EVESQUE Béatrice et PERNET Christiane.  
MM. BARLATIER Eric, CHARBONNIER Maurice, KOMEN Johannes, OZIL Jean-Marc.**

**Étaient absents : M. DELFS Philippe donne procuration à Sylvie CANTA,  
Mmes CAALS Christine, DONS Dominique, ROSSI Joëlle et M. AURECHE Stève**

**Monsieur Maurice CHARBONNIER est élu secrétaire de séance.**

**Objet : COMPTEURS LINKY**

Monsieur Maurice Charbonnier présente les compteurs Linky, qui sont des compteurs relevés à distance.

Plusieurs problèmes se posent déjà :

- énormément de données rentrées dans ces compteurs concernant la vie privée.
- Pour l'envoi des informations, il y aura des émetteurs et des récepteurs partout, donc des ondes. Cela peut entraîner le dérèglement de certains appareils.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de délibérer sur une motion contre l'installation des compteurs Linky sur la Commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Le Maire,  
Hervé OZIL



Reçu à la Sous-Préfecture  
de LARGENTIÈRE

14 SEP. 2016